

Image not found or type unknown



Succession dans le cadre d'un meurtre

Par **Irigolo**, le **21/01/2015** à **19:09**

Bonjour,

Mon père à tué ma mère, il est en détention provisoire, le procès en cours d'assise n'a pas eu lieu. Nous sommes trois soeurs et nous voudrions savoir quand et dans quelles conditions peuvent être engagés les procédures de succession?

Merci de votre réponse